



Sommaire des dossiers traités lors de l'Assemblée Générale 2009 Disponible sur le site Internet www.arcdl.org

Dimanche 28 juin 2009

Dossier sur la vérification des installations septiques

- La municipalité d'Orford participe au PAPA (Programme d'aide à la prévention d'algues bleu-vert) Le programme consiste à accorder une aide financière aux MRC et municipalités qui comptent des plans d'eau affectés d'algues bleu-vert. L'objectif est d'inventorier les installations sanitaires riveraines existantes, d'en mesurer l'impact sur la qualité de l'eau des lacs et d'élaborer un plan correcteur s'il y a lieu. Les lacs Bran de Scie, Leclerc et des Monts sont visés par ce programme.

Dossier sur l'abolition des bateaux moteurs à essence

- En fonction des arguments fournis par la municipalité d'Orford, le Ministère de Transports Canada a retourné en décembre 2008 une lettre de refus à notre requête d'abolir l'utilisation des bateaux munis de moteur à essence sur la Chaîne des Lacs.
- Le dossier demeure une priorité pour le CA de l'ARCDL, aussi, dans le but de cerner nos points à développer un comité a procédé à des analyses de demandes similaires à la nôtre ayant obtenu gain de cause. D'autres démarches seront réalisées au cours des prochains mois.
- Pierre Rodier, Maire d'Orford est l'initiateur d'une résolution réclamant le plein contrôle de la réglementation régissant les petits plans d'eau. Résolution appuyée par l'UMQ, qui s'engage à solliciter l'appui de la Fédération canadienne des municipalités sur ce sujet.

Ensemencement de poissons

- Le montant consacré à l'ensemencement à été de 2066.70\$.

Site Internet www.arcdl.org

- Un excellent outil d'information et de sensibilisation.
- 275 personnes par mois, en moyenne, consultent notre site Internet.

RAPPEL

- Partage de connaissances acquises lors d'ateliers offerts par le Regroupement des associations pour la protection de l'environnement des lacs et des cours d'eau de l'Estrie.

Location de chalet

- Le règlement concernant les locations de chalets dans le secteur de la Chaîne des lacs permet la location pour une période de 30 jours et plus seulement. Pour faire cesser une pratique dérogatoire on doit porter plainte par écrit en utilisant le formulaire disponible sur le site Internet de la municipalité d'Orford.

Qualité de l'eau

- Le mesurage de la transparence de l'eau à l'aide du disque de Secchi se poursuit en 2009. Les résultats sont disponibles sur notre site Internet www.arcdl.org

Niveau d'eau

- En 2009, avec la collaboration de la municipalité d'Orford, il y a eu formation d'un comité pour travailler à réduire les variations subites et importantes du niveau d'eau de la Chaîne des Lacs.
- Des riverains membres de l'association prennent quotidiennement des mesures pour évaluer l'impact qu'a sur nos lacs le contrôle exercé sur le niveau d'eau du lac Stukely à l'aide d'un barrage.

Plantes aquatiques

- Le rapport SAGE suggère de refaire un inventaire des plantes aquatiques, le dernier a été fait en 1979. Nous espérons obtenir une subvention, le coût est d'environ 3000\$.
- Il est suggéré d'afficher à l'entrée du lac Simoneau un appel au nettoyage des hélices de moteur pour éviter de propager le myriophylle à épi présent dans les autres lacs de la C-D-L.

Nouveau mode de votation

- Le Maire Pierre Rodier explique le nouveau mode de scrutin par correspondance qui pourra être utilisé aux prochaines élections municipales du 1^{er} novembre 2009. Il incite les riverains à s'en prévaloir.